

ACADEMIE FRANCAISE DE MUAY THAI



FEDERATION
OMNISPORTS
cultivons vos envies

5, rue Maurice Grandcoing 94200 Ivry S/Seine



RÈGLEMENT 2022-2023

1. COMPÉTITIONS

2. ARBITRAGE

Académie Française de Muay Thai
1, rue Tristan Tzara 75018 Paris
E-mail : contact@afmt.fr Site : www.afmt.fr

SOMMAIRE

1 - RÈGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS

I - LES COMPÉTITIONS ÉDUCATIVES (ÉDUCATIF - ASSAUT)

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS ÉDUCATIVES.....Pages 03 à 7

- 1.1 Définition de l'éducatif et de l'assaut
- 1.2 Types de Championnats et Compétitions
- 1.3 Modalités de participation et conditions administratives
- 1.4 Les catégories d'âges, de poids et durée des oppositions
- 1.5 Equipement et tenue des compétiteurs
- 1.6 Attitude et comportement des Compétiteurs et Coachs
- 1.7 Organisation des compétitions
- 1.8 Règles d'Arbitrage spécifiques aux Educatifs et Assauts

II - LES COMPÉTITIONS JUNIORS (Combat)

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONSPages 08 à 10

- 2.1 Définition des combats
- 2.2 Types de Championnats et Compétitions
- 2.3 Modalités de participation et conditions administratives
- 2.4 Les catégories d'âges, de poids et durée des combats
- 2.5 Equipement et tenue des compétiteurs
- 2.6 Attitude et comportement des compétiteurs et coachs
- 2.7 Organisation des compétitions
- 2.8 Règles d'Arbitrage spécifiques

III - LES COMPÉTITIONS SÉNIORS (TRADITIONNEL)

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SÉNIORSPages 11 à 16

- 3.1 Définition du Traditionnel
- 3.2 Définition des classes (D, C, B et A)
- 3.3 Types de Championnats et Compétitions
- 3.4 Modalités de participation et conditions administratives
- 3.5 Les catégories d'âges, de poids et durée des combats
- 3.6 Equipement et tenue des compétiteurs
- 3.7 Attitude et comportement des compétiteurs et coachs
- 3.8 Organisation des compétitions
- 3.9 Règles d'Arbitrage spécifiques aux combats Séniors.

IV - LES CHAMPIONNATS (Classe B et A)

CHAMPIONNATS NATIONAUX.....Pages 17 à 18

I. LES COMPÉTITIONS EDUCATIVES ET ASSAUTS

1.1 DÉFINITION DE L'ÉDUCATIF ET DE L'ASSAUT

ÉDUCATIF : Cela concerne les catégories d'âges des Poussins, Pupilles et Benjamins (6 à 11 ans)

Toutes les techniques et enchaînements de techniques doivent être contrôlés et sans aucune puissance.

On appelle cela le travail à la touche. Le Nakmuay ayant appuyé sa touche involontairement lors d'un enchaînement ne pourra être pénalisé par manque d'expérience ou de technique de son adversaire (l'appréciation est laissée à l'arbitre central).

Conformément au règlement éducatif les percussions de pieds, toutes les techniques retournés et les coups de genoux sous toutes leurs formes sont interdits à la tête en éducatif, ils ne peuvent être appliqués que sur le corps et le plastron sans puissance, avec contrôle et fluidité.

ASSAUT : Cela concerne la catégorie d'âge des Minimes, Cadets et Juniors (12 à 17 ans).

Les techniques doivent encore être contrôlées. Elles doivent être délivrées sans réelle puissance dans la diversité et la fluidité propre au Muay Thaï. Les coups de genou ainsi que les techniques retournés ne sont pas autorisés à la tête.

La recherche de la mise hors combat est strictement interdite. Ce sont les liaisons et la fluidité technique qui devront être privilégiés. La ou le Nakmuay se présentant en insuffisance technique s'exposera à une disqualification (out class).

1.2 TYPES DE CHAMPIONNATS ET COMPÉTITIONS

Le règlement s'applique à toutes formes de compétition sportive de Muay Thaï organisées au sein de l'AFMT, soit tous les :

- **Championnats** : Nationaux, Régionaux et Départementaux,
- **Compétitions** : Opens, Coupes, Critériums de France, gala etc.....

1.3 MODALITÉS DE PARTICIPATION ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque compétiteur doit posséder et présenter lors de la pesée les documents suivants:

- Un passeport sportif à jour avec photo et pièce d'identité lors du 1^{er} contrôle.
- Certificat médical Valable 1 an rempli sur le passeport et renouvelable 2 ans avec « Certificat questionnaire loisirs assauts »
- Licence de la saison en cours
- une autorisation parentale à la participation à la compétition et de soins médicaux (document téléchargeable sur le site : www.afmt.fr).

LA NATIONALITÉ :

Française ou étrangère,

1.4 LES CATÉGORIES D'ÂGES, DE POIDS ET DURÉE DES ÉDUCATIFS ET ASSAUTS

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Le tableau des catégories d'âge est calculé en fonction de la première année de la saison en cours.

- **POUSSINS** : 6-7 ANS (Educatif)
- **PUPILLES** : 8-9 ANS (Educatif)
- **BENJAMINS** : 10-11 ANS (Educatif)
- **MINIMES** : 12-13 ANS (Assaut)
- **CADETS** : 14-15 ANS (Assaut)
- **JUNIORS** : 16-17 ANS (Assaut)

CATÉGORIES DE POIDS

Afin de déterminer leur catégorie et compte tenu de leur jeune âge, tous les participants aux championnats et compétitions seront repesés le jour même de la compétition (document accessible sur le site : www.afmt.fr.)

CATÉGORIES DE POIDS ÉDUCATIFS ET ASSAUTS								
ÉDUCATIF	ÉDUCATIF	ÉDUCATIF	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT	ASSAUT
POUSSINS M/F 6/7 ans	PUPILLES M/F 8/9 ans	BENJ. M/F 10/11 ans	MINIME Fille 12/13 ans	MINIME 12/13 ans	CADETTE 14/15 ans	CADET 14/15 ans	JUNIOR Fille 16/17 ans	JUNIOR 16/17 ans
Categories	Categories	Catég	Catég	Catég	Catég	Catég	Catég	Catég
- 18 Kg - 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg +47 Kg	- 18 Kg - 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg +47 Kg	- 23 Kg - 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg - 52 Kg +52 Kg	- 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 46 Kg - 50 Kg - 55 Kg - 60 Kg +60 Kg	- 28 Kg - 32 Kg - 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg - 52 Kg - 57 Kg - 63 Kg - 69 Kg +69 Kg	- 37 Kg - 42 Kg - 46 Kg - 50 Kg - 55 Kg - 60 Kg - 65 Kg +65 Kg	- 37 Kg - 42 Kg - 47 Kg - 52 Kg - 57 Kg - 63 Kg - 69 Kg - 74 Kg +74 Kg	- 42 Kg - 48 Kg - 51 Kg - 54 Kg - 57 Kg - 60 Kg - 63,5 Kg - 67 Kg - 71 Kg - 75 Kg + 75 Kg	- 48 Kg - 51 Kg - 54 Kg - 57 Kg - 60 Kg -63,5 Kg - 67 Kg - 71 Kg - 75 Kg - 81 Kg - 86 Kg + 86 Kg

DURÉE DES ÉDUCATIFS ET ASSAUTS

Pour tous les championnats et compétitions de l'AFMT, la durée des éducatifs et assauts est la suivante :

POUSSINS – PUPILLES – BENJAMINS :

- **Tours préliminaires et Finales:** 3 reprises de 1 mn avec 1 mn de repos entre chaque reprise.

MINIMES – CADETS - JUNIORS :

- **Tours préliminaires et Finales:** 3 reprises de 1,30 mn avec 1 mn de repos entre chaque reprise.
- **Pour les Juniors** la durée des assauts reste en 3 x 2 mn avec 1,30 mn de repos

ATTENTION :

- La mixité sera possible en Poussins, Pupilles et Benjamins si les filles sont seules dans leur catégorie de poids.
- Les durées de repos doivent être obligatoirement être respectées
- Un seul coach sera autorisé au coin du ring lors des éducatifs et assauts

1.5 ÉQUIPEMENT ET TENUE DES NAKMUAY ET COACHS

ÉQUIPEMENT OFFICIEL DES NAKMUAY POUR LES ÉDUCATIFS ET LES ASSAUTS :

- | | | |
|----------------------|-------------------------|------------------------|
| • Débardeur | • Protège dents. | • Bandage (simple) |
| • Short de Muay Thai | • Coudières en bon état | • Protège-tibias pieds |
| • Casque | • Coquille | (type chaussette en |
| • Plastron | • Gants velcro | mousse) |

Nota : Le poids des gants est de 8 Oz jusqu'aux 63,5 kg inclus et 10 Oz au dessus.
Pour les poussins et pupilles les gants de 6 Oz seront tolérés.

Protections supplémentaires pour les filles : Coquille féminine et protège poitrine.

ATTENTION :

- Le Short de Muay Thaï est obligatoire sans caleçon apparent, sans signes religieux ou nationalistes et sans le nom d'autres sports de combat autre que le Muay Thaï Il en va de même pour tout l'équipement du Nakmuay.
- Lors des éducatifs et assauts, il devra avoir au minimum le Plastron ou le casque de même couleur que son coin, soit : **ROUGE** pour le coin rouge et **BLEU** pour le coin bleu.

TENUE GÉNÉRALE DES NAKMUAY POUR LES ÉDUCATIFS ET ASSAUTS

- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente ni croisement entre les doigts (en éducatif), il est de 5cm de large et entre 2,50 et 3 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et au visage est prohibée.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le Nakmuay ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait le blesser ou mettre en danger son adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

TENUE GÉNÉRALE DU COACH PENDANT LES ÉDUCATIFS ET ASSAUTS

- Le coach sera **OBLIGATOIREMENT** en survêtement, ou tenue sportive aux couleurs de son club.
- Le survêtement ou la tenue ne devra en aucun cas faire apparaître de signes religieux ou nationalistes ni le nom d'autres sports de combat autre que le Muay Thaï,
- Il en va de même pour les tenues de l'ensemble des éducateurs et responsables de clubs qui accompagnent les Nakmuay, (port du jeans, bermudas, shorts, lunettes de soleil, casquette, etc. sont **STRICTEMENT INTERDITS**)

1.6 ATTITUDE ET COMPORTEMENT DES NAKMUAY ET DES COACHS

LES NAKMUAY :

Pendant la compétition ils sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et les arbitres gèrent les rencontres.

Chacun doit accepter toute décision donnée et cela dans un esprit le plus sportif.

- Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstration de joie intempestive ne sont pas une attitude digne de la part d'un Nakmuay ou de ses hommes de coin.
- L'observation de ces règles contribue à maintenir l'image du Muay Thaï à laquelle nous sommes tous attachés.

LE COACH :

La présence obligatoire d'un « coach-instructeur » est requise pendant la totalité de la durée de la compétition et cela dès la pesée et jusqu'à la fin des assauts de la compétition.

- Dans chaque coin, 1 personne maximum est autorisée, elle est licenciée et âgée de 18 ans au moins.
- L'homme de coin doit être en possession de sa licence et la présentée sur toute demande d'un officiel.
- L'homme de coin peut intervenir et conseiller le Nakmuay exclusivement pendant le temps de repos.
- Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement et en cas de récidive, il peut-être disqualifié

LA DISCIPLINE :

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos jeunes Nakmuay ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, l'AFMT se verrait contrainte de sanctionner les responsables.

1.7 ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

LA PESÉE :

Lors d'une compétition fédérale tous les Nakmuay doivent être pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en short de Muay Thai, torse et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission d'arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

JUGES ET ARBITRES :

Ils sont sous la responsabilité du superviseur ou du délégué officiel et doivent :

- Contrôler les documents administratifs.
- Le bandage, la tenue et l'équipement du Nakmuay sont contrôlés avant le début de l'assaut à la table d'arbitrage (ou à un endroit prévu à cet effet) par l'un des membres du staff d'arbitrage.
- Les Nakmuay et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du Nakmuay ou de l'un des coachs du club.
- Ils prendront toutes les décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la compétition.

Les officiels d'une compétition sont :

- Le superviseur, ou délégué officiel
- Les juges et arbitres (4)
- Le chronométreur
- Le médecin

ATTENTION :

- Leur souci permanent est de garantir **la sécurité des pratiquants**, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

ORGANISATEURS :

Les organisateurs (les clubs ou ligues) devront avoir fait :

- La demande officielle auprès de l'AFMT et cela en fonction des délais réglementaires fixés par l'AFMT,
- Toutes les démarches administratives et réglementaires (respect des délais) en fonction de la demande officielle (document accessible sur le site : www.afmt.fr).

Les organisateurs doivent mettre à la disposition des responsables de la compétition et des Nakmuay :

- 1 médecin + 1 Poste de secours (Croix rouge ou Protection Civile),
- 1 Sono (dont la puissance est en référence au volume de la salle),
- Barrières Vauban (en nombre suffisant) afin d'éviter que le public ne s'approche du Ring,
- Chaises et tables pour les officiels et les juges.
- Ring
-

RÉCOMPENSES ET DÉFRAIEMENT :

En dehors des Championnats et compétitions gérés directement par l'AFMT, c'est-à-dire les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels est à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui peut décider de sa participation financière et matérielle.

LES COMPÉTITIONS :

- Lors des compétitions de ligues ou Nationales, les assauts se déroulent sur ring
- La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage.

- Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué par le superviseur de la compétition.
- A la pesée, chaque Nakmuay se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

1.8 RÈGLES D'ARBITRAGE SPÉCIFIQUES AUX ASSAULTS

Quelque que soit la catégorie, l'arbitre est garant de la gestion de l'assaut, des Nakmuay et du contrôle de toutes les techniques utilisées et cela en fonction de la réglementation AFMT (Un travail et une formation spécifique seront mis en place avec l'ensemble de nos juges/arbitres).

RÈGLEMENT

- Si un compétiteur ne peut reprendre l'assaut, le responsable de la blessure ne peut être disqualifié si l'action n'est pas intentionnelle.
- Lors d'une compétition officielle il n'y a pas de « match nul ».
- Si un compétiteur feint d'être blessé pour prendre l'avantage, il peut être disqualifié pour comportement antisportif.
- Lors du corps à corps, la traction de la tête vers le bas ainsi que les techniques de genoux au visage sont prohibées.

AVERTISSEMENTS :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même Nakmuay lors d'un assaut :

- **1^{ère} intervention** : remontrance.
- **2^{ème} et 3^{ème} intervention** : avertissement.
- **4^{ème} intervention** : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage et jugement de l'AFMT page 20.

ARRÊT DE L'ASSAUT :

Face à un comportement particulièrement dangereux ou antisportif, l'arbitre peut stopper immédiatement l'assaut, et après consultation des juges, décider ou non de la disqualification d'un ou des deux Nakmuay. Si lors du même assaut un Nakmuay a été arrêté deux fois pour infériorité manifeste due à son état physique ou technique, il sera éliminé.

LES TYPES D'ÉCHANGES :

Les techniques doivent être contrôlées, tout en respectant la forme et la fluidité propre au Muay Thai.

ATTENTION :

- Les éducateurs doivent insister sur l'aspect technique et non sur la recherche de puissance, et d'agressivité (diversité et fluidité technique, qualité des enchaînements, déplacements, blocages, esquives, condition physique, précision etc.)
- Dans tous les cas la recherche de puissance et du « **HORS COMBAT** » est interdite

AIDES FINANCIÈRES AUX LIGUES

La Fédération AFMT pourra rétrocéder une partie du montant des licences aux ligues et cela en fonction du nombre de licences effective dans chaque ligue.

Le versement de cette aides financière sera effective sur présentation à l'AFMT d'un projet d'actions d'animations sportives ou de formation (ex : championnats régionaux, stage technique, etc.....)



II. LES COMPÉTITIONS JUNIORS COMBATS

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

2.1 DÉFINITION

JUNIORS (Combat)

Cela concerne la catégorie d'âge Juniors (16/17ans) qui seront autorisés à pratiquer le combat lors des compétitions fédérales et en gala avec un encadrement spécifique. Les Juniors qui auront un minimum de 24 points commenceront leur parcours séniors obligatoirement en classe C ou éventuellement en classe B selon leur nombre de points et après autorisation de la commission technique.

Concernant cette catégorie, Les techniques peuvent être appuyées dans la diversité et la fluidité propre au Muay Thaï. C'est le niveau technique qui permet la gestion de la puissance, de la difficulté et de la protection de ces Nakmuay expérimentés. Ils devront justifier d'un minimum de 3 années de pratique et d'au moins 24 points sur le passeport validé par la commission technique nationale.

Le Nakmuay se présentant en insuffisance technique s'exposera à une disqualification directe (out class).

Les enchaînements et la fluidité technique seront privilégiés dans le décompte des juges et c'est l'arbitre central qui veillera à protéger les Nakmuay pour éviter tout hors combat dangereux.

2.2 TYPES DE COMPÉTITIONS

Ce règlement s'applique à toutes formes de compétition sportive de Muay Thaï organisées au sein de l'AFMT, soit tous les :

- **Compétitions** : Opens, Coupes et Critériums
- **Rencontres Officialisées** : Galas avec encadrement spécifique

2.3 MODALITÉS DE PARTICIPATION ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

CONDITIONS ADMINISTRATIVES DE PARTICIPATION

Le Nakmuay doit posséder :

- une licence en cours de validité
- Un passeport sportif à jour avec photo et pièce d'identité (lors du 1^{er} contrôle).
- un certificat médical en règle valable 1 an
- Un examen ophtalmologique « fond d'œil » valable 1 ans
- Autorisation parentale (combat) valable 1 an
- Tous ces examens dûment remplis sur le passeport

LA NATIONALITÉ :

Française ou étrangère,

2.4 LES CATÉGORIES DE POIDS ET DURÉE DES COMBATS

- Les catégories de poids sont les mêmes que celle des séniors amateurs.

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Le tableau des catégories d'âge au sein de l'AFMT est calculé en fonction de la première année de la saison en cours, soit pour la saison 2022 – 2023 : l'année de référence sera 2022.

DURÉE DES COMBATS:

Pour les Juniors, la durée des Combats est la suivante :

- **Tours préliminaires et Finales:** 3 reprises de 2 mn avec 1,30 mn de repos entre chaque reprise.
 - Les Combats ne peuvent être mixtes.
 - Les durées de repos doivent être obligatoirement être respectées

2.5 ÉQUIPEMENTS ET TENUES DES NAKMUAY ET COACHS

Lors des compétitions organisées sous l'égide de l'AFMT, tous les Nakmuay en Combat doivent obligatoirement avoir l'équipement suivant :

ÉQUIPEMENT OFFICIEL DES NAKMUAY POUR LES COMBATS

- Short de Muay Thai
- Casque
- Protège dents.
- Gants velcro.
- Le port du Mongkong lors de l'entrée du Nakmuay et pendant l'exécution du WAI KHRU **est obligatoire.**
- Coudières
- Plastron
- Coquille
- Bandage (simple)
- Protège-tibias pieds (type chaussette en mousse)

RAPPEL : Les bandages sont fait pour protéger les mains et le poignet, ils ne sont composés que d'une bande et sans renfort quelconque. Bandage dur interdit.

Protections supplémentaires pour les filles

- Protège poitrine, Coquille féminine

ATTENTION :

- Le Short de Muay Thai est obligatoire sans caleçon apparent, sans signes religieux ou nationalistes et sans le nom d'autres sports de combat autre que le Muay Thai. ; il en va de même pour tout l'équipement du Nakmuay.
- Lors des assauts, il devra avoir au minimum le CASQUE de même couleur que son coin, soit : **ROUGE** pour le coin rouge et **BLEU** pour le coin bleu.

TENUE GÉNÉRALE DES NAKMUAY :

- Une cheville type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.
- Le bandage est simple, sans surépaisseur ni renfort quelconque, il est conçu d'une bande de 5 cm de large et entre 2,50 et 3 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et au visage est prohibée.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le Nakmuay ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait le blesser ou mettre en danger son adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

ATTENTION :

- L'arbitre devra s'assurer de la bonne tenue du Nakmuay et de sa propreté corporelle.
- Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang devra immédiatement se changer.
- Si le Nakmuay ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclarera son adversaire vainqueur (victoire par FORFAIT).

TENUE GÉNÉRALE DU COACH PENDANT LES COMPÉTITIONS :

- Idem autres compétitions.

2.6 ATTITUDE ET COMPORTEMENT DES NAKMUAY ET DES COACHS

- Idem autres compétitions
- Pour les Juniors dans chaque coin, deux personnes au maximum sont admises, licenciées et âgées de 18 ans au moins.

2.7 ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

LA PESÉE :

Tous les Nakmuay sont pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

Dans le cas d'une rencontre Officialisée, la pesée unique des Nakmuay peut avoir lieu la veille de la compétition (gala).

- Il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus d'1,200 kg le jour d'un combat (Tolérance Balance + 200g)
- La pesée se fait en short de Muay Thaï, torse et pieds nus sur une balance métrique ou Electronique
- En cas de force majeure le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.
- Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

JUGES ET ARBITRES :

- Idem autres compétitions

ORGANISATEURS :

- Idem autres compétitions

ARBITRAGE :

Règlement d'Arbitrage et Jugement de l'AFMT (ci-dessous P.20)

2.8 RÈGLES D'ARBITRAGE SPÉCIFIQUES

Quelque que soit la catégorie, l'arbitre est garant de la gestion du combat, des combattants et du contrôle de toutes les techniques utilisées et cela en fonction de la réglementation AFMT (Un travail et une formation spécifique seront mise en place avec l'ensemble de nos juges/arbitres).

RÈGLEMENT :

- Hors championnat si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de « **NON DECISION** » est prise par les J/A.
- Lorsqu'il y a saisie de jambe, le défenseur peut effectuer un pas au maximum avant de devoir lâcher celle de son adversaire.
- Si un combattant ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique, il peut être rapidement déclaré en insuffisance technique (Out-class).
- Les techniques de genoux sont autorisées mais la traction de la tête vers le bas pour mettre un coup de genou au visage est interdite.
- Le Back-Fist (coup de poing retourné) **et les frappes avec la tête ou l'épaule sont interdites.**

AVERTISSEMENTS :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même Nakmuay lors d'un combat:

- **1^{ère} intervention** : remontrance.
- **2^{ème} et 3^{ème} intervention** : avertissement.
- **4^{ème} intervention** : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage.

III. LES COMPÉTITIONS SÉNIORS (TRADITIONNEL)

3.1 DÉFINITION DU TRADITIONNEL

LE COMBAT TRADITIONNEL : Les percussions, la mise hors combat et le KO font partie du combat traditionnel en Muay Thaï et cela en fonction des techniques autorisées et de la réglementation en vigueur au sein de l'AFMT.

3.2 DÉFINITION DES CLASSES

- **Compétition Classe D (3x2 mn):** Elle concerne les débutants ou combattant ayant quelques combats à leur actif. Elle est obligatoire pour les combattants débutants.
- **Compétition Classe C(3x3 mn):** Elle concerne les compétiteurs qui ont déjà effectué 10 combats en classe D ou eu 7 victoires en classe D.
- **Compétition Classe B (4x3 mn) :** Elle concerne les compétiteurs qui ont déjà effectué 10 combats en classe C ou eu 7 victoires en classe C.
- **Compétition Classe A (5x3 mn) :** Elle concerne les compétiteurs qui ont déjà effectué 10 combats en classe B ou eu 7 victoires en classe B.
- **Les temps de repos sont de 2mn pour toutes ses classes (sauf Classe D repos 1,30 mn)**

BARÈME DE POINTS :

Le barème de points applicable est :

- 4 points pour une victoire.
- 2 points pour un nul.
- 1 point pour une défaite.

ATTENTION :

- Un Nakmuay issu d'une autre discipline pugilistique intégrera la classe identique à la classe la plus élevée où il a concouru.
- Les points doivent être validés sur le passeport sportif par le superviseur et certifiés pour le changement de classe par le responsable technique de la ligue ou à défaut le président de la région d'origine du Nakmuay.

3.3 TYPES DE CHAMPIONNATS ET COMPÉTITIONS

Le règlement s'applique à toutes formes de compétition sportive de Muay Thaï organisées au sein de l'AFMT, soit tous les :

- **Championnats :** Nationaux, Régionaux et Départementaux,
- **Compétitions :** Opens, Coupes, Critériums de France.
- **Rencontres Officialisées :** Galas

3.4 MODALITÉS DE PARTICIPATION ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

CONDITIONS ADMINISTRATIVES DE PARTICIPATION

Le Nakmuay doit posséder :

- une licence en cours de validité
- Un passeport sportif à jour avec photo et pièce d'identité (lors du 1^{er} contrôle).
- un certificat médical en règle valable 1 an
- Un examen ophtalmologique « fond d'œil » valable 1 ans
- Tous ces examens dûment remplis sur le passeport

Nota : LE SURCLASSEMENT DE POIDS EST INTERDIT.

LA NATIONALITÉ :

Française ou étrangère

3.5 LES CATÉGORIES D'ÂGES, DE POIDS ET DURÉE DES COMBATS

Le tableau des catégories d'âge au sein de l'AFMT est calculé en fonction de la première année de la saison en cours.

SÉNIORS : 18 à 40 ans maxi (Au delà, des examens spécifiques seront demandés)

DURÉE DES COMBATS :

Pour tous les championnats, compétitions et rencontres officialisées (galas) Séniors de l'AFMT, la durée des combats est la suivante :

CLASSE D :

Les Nakmuay en classe D pourront prendre part à plusieurs combats sur la journée uniquement lors des Championnats et Compétitions Fédérales avec protections+ plastron.

- **Championnats ou Compétitions :**
 - **Tours préliminaires :** 3 reprises de 2 mn avec 1,30 mn de repos entre chaque reprise.
 - **Finales :** 3 reprises de 2 mn avec 1,30 mn de repos entre chaque reprise.
- **Rencontres Officialisées:** (type Gala)
 - **Combat:** 3 reprises de 2 mn avec 1,30 mn de repos entre chaque reprise

CLASSE C :

Les Nakmuay en classe C pourront prendre part à plusieurs combats sur la journée uniquement lors des Championnats et Compétitions Fédérales avec protections(sans plastron).

- **Championnats ou Compétitions :**
 - **Tours préliminaires :** 3 reprises de 2 mn avec 1,30 mn de repos entre chaque reprise.
 - **Finales :** 3 reprises de 3 mn avec 2 mn de repos entre chaque reprise.
- **Rencontres Officialisées:** (type Gala)
 - **Combat:** 3 reprises de 3 mn avec 2 mn de repos entre chaque reprise

CLASSE B :

Lors des Championnats et Compétitions AFMT, les Nakmuay « classe B » ne pourront pas avoir plusieurs combats sur une même journée.

Les qualifications se feront par phases successives et sur plusieurs dates (2 semaines minimum entre 2 dates).

- **Combat « unique » :** 4 reprises de 3 mn avec 2 mn de repos entre chaque reprise

CLASSE A :

Lors des Championnats et Compétitions AFMT, les Nakmuay « classe A » ne pourront pas avoir plusieurs combats sur une même journée

Les qualifications se feront par phases successives et sur plusieurs dates (2 semaines minimum entre 2 dates).

- **Combat « unique »** : 5 reprises de 3 mn avec 2 mn de repos entre chaque reprise.
 - Les combats ne peuvent être mixtes.
 - Les durées de repos doivent être obligatoirement être respectées
 - Le port du Mongkong lors de l'entrée du Nakmuay et pendant l'exécution du WAI KHRU **est obligatoire**, le tour du ring peut suffire.

CATÉGORIES DE POIDS :

CATEGORIES DE POIDS			
SÉNIOR FEMININE +18 ans à 40 ans inclus		SÉNIOR MASCULIN +18 ans à 40 ans inclus	
Catégories	Gants	Catégories	Gants
- 48 Kg	8 oz	- 48 Kg	8 oz
- 51 Kg	8 oz	- 51 Kg	8 oz
- 54 Kg	8 oz	- 54 Kg	8 oz
- 57 Kg	8 oz	- 57 Kg	8 oz
- 60 Kg	8 oz	- 60 Kg	8 oz
- 63,5 Kg	8 oz	- 63.5 Kg	8 oz
- 67 Kg	10 oz	- 67 Kg	10 oz
- 71 Kg	10 oz	- 71Kg	10 oz
- 75 Kg	10 oz	- 75 Kg	10 oz
+75 Kg	10 oz	- 81 Kg	10 oz
		- 86 Kg	12 oz
		- 91 Kg	12 oz
		+91 Kg	12 oz

3.6 ÉQUIPEMENTS ET TENUES DES NAKMUAY ET COACHS

Lors des compétitions organisées sous l'égide de l'AFMT, tous les Nakmuay doivent obligatoirement avoir l'équipement suivant :

POUR LES CLASSES D et C :

- Short de Muay Thai
- Casque
- Protège dents.
- Gants.
- Coudières en bon état
- Coquille
- Bandage (simple et croisé)
- Protège-tibias pieds (type chaussette en mousse)
- Plastron pour la classe D

Protections supplémentaires pour les féminines :

- Protection poitrine - Coquille féminine

POUR LES CLASSES B et A :

- Short de Muay Thai
- Protège dents.

- Gants.
- Coudières en bon état
- Coquille
- Bandage (renforcé toléré)

Protections supplémentaires pour les féminines

- Protège poitrine.
- Coquille féminine

TENUE GÉNÉRALE DES COMPÉTITEURS POUR LES COMBATS SÉNIORS :

- Le port du Mongkong lors de l'entrée du Nakmuay et pendant l'exécution du WAI KHRU **est obligatoire.**
- Une cheville type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.
- Le bandage des mains peut être renforcé (classe B et A), il est de 5 cm de large et est compris entre 2,50 et 3 m de long.
- L'utilisation de corps gras sur le corps et sur le visage du Nakmuay est prohibée, cela pouvant être désavantageux pour l'adversaire.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le Nakmuay ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait le blesser ou mettre en danger son adversaire.
- Les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête.
- Les Barbes sont interdites (raisons médicales et hygiène) seul une moustache fine est toléré, si elle ne dépasse pas la lèvre supérieure.
- Maquillage et bijoux sont interdits.

ATTENTION :

- Le Short de Muay Thaï est obligatoire sans caleçon apparent, sans signes religieux ou nationalistes et sans le nom d'autres sports de combat autre que le Muay Thaï, il en va de même pour tout l'équipement du Nakmuay.
- Lors des compétitions (classe C), le Nakmuay devra avoir au minimum le casque de même couleur que son coin, soit : **ROUGE** pour le coin rouge et **BLEU** pour le coin bleu.
- Lors du rituel, le WAI KHRU ne devra pas excéder une minute ni avoir une connotation religieuse.
- L'arbitre devra s'assurer de la bonne tenue du Nakmuay et de sa propreté corporelle.
- Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang devra immédiatement se changer.
- Si le Nakmuay ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclarera son adversaire vainqueur (victoire par FORFAIT).
- **Nota : LE SURCLASSEMENT DE POIDS EST INTERDIT.**

TENUE GÉNÉRALE DU COACH PENDANT LES ASSAULTS ET COMPÉTITIONS :

- Idem autres compétitions

3.7 ATTITUDE ET COMPORTEMENT DES NAKMUAY ET DES COACHS

- Idem autres compétitions

LE COACH :

- Idem autres compétitions

- Dans chaque coin, trois personnes maximum sont admises pour les combats classe B et A (licenciées et âgées de 18 ans au moins).
- Lors du WAI KHRU les coachs doivent être en bas du ring.
- L'homme de coin peut intervenir et conseiller le Nakmuay exclusivement pendant les temps de repos.
- Pendant les temps de repos, un seul homme de coin est autorisé à pénétrer à l'intérieur du ring.

LA DISCIPLINE :

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos Nakmuay ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, l'AFMT se verrait contrainte de sanctionner les responsables.

3.8 ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

LA PESÉE :

Tous les compétiteurs sont pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

Dans le cas d'une Rencontre Officialisée, la pesée unique des Nakmuay peut avoir lieu la veille de la compétition (gala).

- Il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus d'1,2 kg le jour d'un combat.
- La pesée se fait en short de Muay Thai, torse et pieds nus sur une balance métrique ou électronique
- En cas de force majeure le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.
- Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

JUGES ET ARBITRES :

Ils sont sous la responsabilité du superviseur ou du délégué officiel et doivent contrôler les documents administratifs.

- Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la compétition.
- Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début du combat à la table officielle avant la mise des gants.
- Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du Nakmuay.

Les officiels d'une compétition sont :

- Le superviseur, ou délégué officiel
- Les juges et arbitres (4)
- Le chronométrateur
- Le médecin

Leur souci permanent est de garantir la sécurité des Nakmuay, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

ORGANISATEURS :

Les organisateurs (les clubs ou ligues) devront avoir fait :

- La demande officielle auprès de l'AFMT et cela en fonction des délais réglementaires fixés par l'AFMT, toutes les démarches administratives et réglementaires (en temps et en heure) en fonction du « MÉMENTO DE L'ORGANISATEUR » (document accessible sur le site : www.afmt.fr).

Les organisateurs doivent mettre à la disposition des responsables de la compétition et des Nakmuay :

- 1 médecin,
- 1 Poste de secours (Croix rouge ou protection Civile),
- 1 Sono (dont la puissance est en référence au volume de la salle),

- Barrières Vauban (en nombre suffisant) afin d'éviter que le public ne s'approche du Ring.
- Chaises et tables pour les officiels et les juges.

L'équipe arbitrale aura en charge l'organisation :

- De la pesée et du contrôle de l'ensemble des documents officiels des Nakmuay
- De la planification des combats en fonction des catégories d'âges et des poids des Nakmuay
- L'organisation du bon déroulement de la compétition

RÉCOMPENSES ET DÉFRAIEMENT :

En dehors des Championnats et compétitions gérés directement par l'AFMT, c'est-à-dire les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels seront à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui peut décider de sa participation financière et matérielle.

ARBITRAGE :

Règlement d'Arbitrage et Jugement de l'AFMT (ci-dessous P.19)

LES COMPÉTITIONS :

- Lors des compétitions de ligues ou Nationales, les combats se déroulent sur un ring.
- La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe.
- Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué par le superviseur de la compétition.
- Lors de la pesée, chaque Nakmuay se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

3.9 RÈGLES D'ARBITRAGE SPÉCIFIQUES AUX COMBATS SENIORS

RÈGLEMENT :

- Hors championnat si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de « **NON DECISION** » est prise par les J/A.
- En championnat, le même cas de figure entraîne une décision aux points quelle que soit la reprise engagée.
- Lorsqu'il y a saisie de jambe, le Nakmuay peut effectuer un pas au maximum avant de devoir lâcher celle de son adversaire.
- Les techniques de genoux sont autorisées, mais la traction de la tête vers le bas pour mettre un coup de genou au visage est interdite, c'est le genou qui monte à la tête.
- Si un Nakmuay ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique ou de combativité, il peut être rapidement déclaré en Insuffisance Technique (out-class) ou simulacre de combat.
- Seuls les coups portés sont pris en compte.
- Le Back-Fist (coup de poing retourné) **et les frappes avec la tête ou l'épaule sont interdites**

AVERTISSEMENTS :

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même Nakmuay lors d'un combat :

- **1^{ère} intervention** : remontrance.
- **2^{ème} et 3^{ème} intervention** : avertissement.
- **4^{ème} intervention** : disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage.



IV. CHAMPIONNATS (classe B et A)

DÉFINITION

Les Championnats Nationaux (classe B et A) sont organisés par l'AFMT, il existe un seul titre par saison et cela par catégorie de classe et de poids.

NATIONALITÉ

Française.

MODALITÉS ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES DE PARTICIPATION

Les inscriptions ne se font plus que par le biais de votre compte club sur le site de l'AFMT. Votre ou vos inscriptions seront validées dès réception de votre ou vos chèques de caution au siège de l'AFMT.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans cette caution (Chèque à faire à l'ordre de l'AFMT, dès l'inscription du compétiteur et à envoyer au siège de l'AFMT).

Un même club peut inscrire plusieurs personnes dans la même catégorie de poids et le nombre de ses participants est illimité.

Le club reçoit une convocation pour le championnat 15 jours avant le tour concerné par le siège national de l'AFMT. Le calendrier sera visible sur le site de l'AFMT.

Le chèque de caution sera débité par l'AFMT dès lors que le Nakmuay ne s'est pas présenté à sa convocation et combattu et cela qu'elle qu'en soit la raison (médicale, familiale, professionnelle,...).

Chaque Nakmuay possède et présente à la pesée les documents suivants:

- Licence de la saison en cours.
- Un passeport sportif à jour avec photo et pièce d'identité lors du 1^{er} contrôle.
- Le certificat médical mentionnant « Apte à la compétition du Muay Thaï (valable un an)
- Un certificat ophtalmologique valable 1 an
- **ATTENTION UNIQUEMENT DOCUMENTS ORIGINAUX (à envoyés sur le site AFMT)**

TEMPS DE COMBAT :

Classe B : 4 reprises de 3 minutes avec 2 minutes de repos

Classe A : 5 reprises de 3 minutes avec 2 minutes de repos

LA COMPÉTITION

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe. Le repêchage est possible uniquement en finale.

Elle concerne prioritairement les demi-finalistes puis par défaut les quarts de finaliste et ainsi de suite.

Un Nakmuay ne peut pas disputer plus de : 1 combat par jour.

Il s'engage également à respecter le temps de repos obligatoire entre chaque combat de 2 semaines (14 jours). Sauf si le médecin de la réunion prescrit un temps de récupération plus long lié à une intensité de combat importante ou accident (ex : KO, blessure).

L'ordre des rencontres est établi après le tirage au sort effectué par la Commission Technique Nationale de l'AFMT.

Pour chaque tableau, le champion, le finaliste et les demi-finalistes de la saison précédente sont classés en tête de série (uniquement s'ils s'inscrivent dans la même catégorie de poids que la saison précédente).

Dans le cas où plusieurs Nakmuay appartiennent au même club, ils sont inscrits dans des parties de tableaux différentes mais la priorité est donnée aux têtes de séries.

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT

Une préinscription est obligatoire, par conséquent la catégorie de poids d'un Nakmuay est celle indiquée sur le dossier d'inscription par l'instructeur du club et sera la même pour tout le Championnat.

La pesée est obligatoire :

- Lors de la 1^{ère} pesée, il ne peut pas y avoir de perte de poids supérieure à 1,200 kg (sur avis de la commission médicale) dans la même journée. Au-delà, le Nakmuay concerné est disqualifié et sa caution d'engagement retenue.
- Dans le cas d'un **dépassement de poids** inférieur ou égal à un 1,200 kg (Tolérance de la balance +/- 200g, le Nakmuay peut se présenter deux autres fois avant la fin de la clôture officielle de l'horaire de pesée.
- S'il ne parvient pas au poids de son engagement dans le temps accordé, il est disqualifié de la compétition et sa caution est retenue.
- Dans le cas d'un **forfait**, l'adversaire est déclaré vainqueur et sélectionné pour le tour suivant.

Pour qu'un titre soit décerné, il faut :

- Que la finale soit disputée.
- Dans le cas d'un forfait en finale, le Nakmuay restant se voit attribuer le titre, à condition qu'il ait effectué un combat minimum en tour préliminaire.
- Le champion devra remettre son titre en jeu dans les 3 mois si une demande officielle est faite à la fédération. Le responsable technique devra en être averti.

Nota :

- Un Nakmuay issu d'une autre discipline pugilistique intégrera la classe identique à la classe la plus élevée où il a concouru.
- Les points doivent être validés sur le passeport sportif par le superviseur et certifiés pour le changement de classe par le responsable technique ou à défaut par le président de la région d'origine du Nakmuay.
- Pour le passage en classe A (24 points obtenus en classe B) seul le responsable technique national ou son adjoint sont habilités à le valider.
- Plus les points seront importants plus le Nakmuay accèdera à un niveau élevé dans le championnat (notion de tête de série)

RAPPEL :

**Une manifestation de Muay Thaï en soirée ne devra pas durer plus de 4 heures. (Pour un classe A il faut compter environ 30 minutes).
Le nombre de combats devra être limité à ce temps**

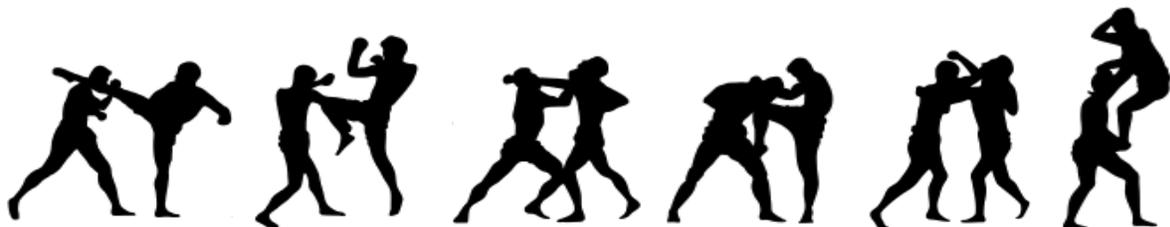
Seule la commission technique nationale AFMT est habilitée à modifier tout ou partie de ce règlement.



FEDERATION
OMNISPORTS
cultivons vos envies



2. ARBITRAGE MUAY THAI



Académie Française de Muay Thai
1, rue Tristan Tzara 75018 Paris
E-mail : contact@afmt.fr Site : www.afmt.fr

SOMMAIRE

2 - RÈGLEMENTATION DE L'ARBITRAGE

PRÉAMBULE..... Page 22

CHAPITRE 1 : L'arbitre..... Page 23 à 30

- 1.1 Tenue de l'arbitre
- 1.2 Rôle de l'arbitre
- 1.3 Motifs d'interruption de combats
- 1.4 Déplacements et placements
- 1.5 Les sanctions
- 1.6 Perte du protège-dent
- 1.7 Le compte
- 1.8 Le double compte et double hors-classe
 - 1.8.1 Le double compte simultané
 - 1.8.2 Le double compte non simultané
 - 1.8.3 Le double hors-classe
- 1.9 Compte limite
- 1.10 Jet de l'éponge pendant le compte
- 1.11 L'abandon
 - 1.11.1 Abandon du Nakmuay
 - 1.11.2 Abandon par l'instructeur (jet d'éponge)
- 1.12 Nakmuay à terre
 - 1.12.1 Nakmuay à terre à la fin d'une reprise
 - 1.12.2 Nakmuay à terre après le coup de gong
 - 1.12.3 Coup douteux entraînant le compté
 - 1.12.4 Coup non vu par l'arbitre entraînant le compte ou le hors-combat
- 1.13 Cas particuliers
 - 1.13.1 Double blessures
 - 1.13.2 Non compétition (No Contest)
- 1.14 Interventions du médecin
- 1.15 Procédure de fin de combat
- 1.16 Fin de combat

CHAPITRE 2 : Le juge..... Page 30 à 32

- 2.1 Tenues
- 2.2 Rôles
 - 2.2.1 Concentration
 - 2.2.2 Impartialité
 - 2.2.3 Compétence
- 2.3 Bulletin de pointage
- 2.4 Système de pointage
- 2.5 Application de la méthode

- 2.6 Remplissage du bulletin
- 2.7 Critères supplémentaires de victoire
- 2.8 Les différents types de décision

CHAPITRE 3 : Le Nakmuay Page 33à 34

- 3.1 Tenue
 - 3.1.1 Les gants
 - 3.1.2 Les bandages
- 3.2 Techniques autorisées et prohibées
 - 3.2.1 Projection
 - 3.2.2 Coup de coude
 - 3.2.3 Le corps à corps
 - 3.2.4 Saisie
 - 3.2.5 Motifs refus de combat
- 3.3 Salut

CHAPITRE 4 : Hommes de coin..... Page35

CHAPITRE 5 : Chronométréur..... Page 36

- 5.1 Début de combat
- 5.2 Pendant la reprise
- 5.3 Fin de la reprise
- 5.4 Particularités

CHAPITRE 6 : Superviseur Page 37 à 39

- 6.1 Avant la compétition
- 6.2 Pendant la compétition
 - 6.2.1 La pesée
 - 6.2.2 Catégories d'âges
 - 6.2.3 Après la pesée
 - 6.2.4 Pendant le combat
- 6.3 Fin de compétition
- 6.4 Championnats et tirage au sort
- 6.5 Conclusion

CHAPITRE 7 : Wai Khru Page 40

- 7.1 Rite d'approche du ring
- 7.2 La danse d'hommage au Wai Khru

CHAPITRE 8 : Ring et accessoiresPage 41

- 8.1 Ring
- 8.2 Accessoires du ring

CHAPITRE 9 : Dopage..... Page 41

PRÉAMBULE

Avant d'entrer dans le détail, nous vous rappelons que la tolérance n'est pas complaisance ni faiblesse, et ce qui vous paraît évident ne l'est pas forcément pour les autres.

Les fonctions arbitrales ont été conçues pour protéger, encadrer et développer une discipline dont les origines remontent à plusieurs siècles et dont les premières règles modernes remontent aux années 30.

Le juge-arbitre doit constamment se perfectionner, non seulement dans ses acquis des règles écrites du moment mais en se tenant ouvert à leur évolution ainsi qu'à celle de tous les styles du Muay Thaï.

Ces courtes réflexions nous montrent combien notre rôle est important. Nous sommes non seulement responsables de la règle écrite et de l'équité de son application, mais aussi éducateurs afin que cette discipline ne dévie pas sur des chemins intolérants, nous obligeant à être un corps arbitral conscient et bien instruit de ce qu'il représente et doit défendre.

Rappelons par ailleurs que notre discipline est un art martial de combat avec ses valeurs propres. Il convient donc dès à présent, de nommer les combattants de Muay Thaï «**NAK MUAY** ».

Discipline Tout manquement de respect, verbal ou physique envers les officiels et les représentants de la fédération, pourra entraîner des sanctions disciplinaires et pécuniaires après décision de la Commission de Discipline.

Code du sport : L'article L.223-2 fait bénéficier les arbitres et les juges, de la protection pénale spécifique accordée aux personnes chargées d'une mission de service public. Les violences ou les menaces à l'encontre des arbitres dans l'exercice de leur mission seront désormais considérées comme des violences ou des menaces aggravées, passibles des peines renforcées prévues par le code pénal.

Afin d'éviter toute controverse ou polémique, toutes les personnes licenciées faisant partie d'une réunion de Muay Thaï, se garderont de faire apparaître, quelle qu'en soit la forme ou la démonstration, toute appartenance politique ou religieuse.
(Principe de Laïcité)

Son rôle est essentiel, il doit prendre conscience que la santé et l'intégrité des Nakmuay lui sont confiées. En conséquence, son premier devoir sera la protection du Nakmuay.

Cette idée sera présente à son esprit à chaque instant du combat et avant celui-ci.

Sa forme physique doit lui permettre des réactions promptes, des déplacements rapides et une bonne présentation.

En début de chaque saison sportive, chaque officiel, quel que soit son niveau, doit fournir, à son responsable direct, un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du Muay Thaï et un électrocardiogramme avec tests d'efforts.

1.1 TENUE

Elle doit être stricte et sans fantaisie (pas de marque apparente, sauf accord partenaire fédéral)

- Polo fourni par la commission d'arbitrage pour les J/A diplômés
- Pantalon noir, chaussettes noires
- Chaussures noires à semelles souples sans talons
- Cheveux longs attachés,
- Aspect corporel propre et règlementaire

Le port de ceinture, chevalière, montre, bracelet, lunettes, chaîne ou collier, boucles d'oreilles, piercing et lentilles de contact rigides sont interdits.

1.2 ROLES

Avant le combat :

L'arbitre monte le premier sur le ring. Il le salue avant d'en franchir les cordes, se met au centre et salue le superviseur. Ensuite, il se place dans le coin neutre face à la table des officiels (pour les stagiaires et nouveaux diplômés, ce sera le coin neutre le plus près de la table).

Son maintien doit être le plus naturel possible en évitant les attitudes nonchalantes telles que mains dans les poches, appui sur les cordes ou conversation avec des non officiels.

Son attention doit se fixer sur la place qu'occupe le médecin, le superviseur, le chronométrateur et toute autre personne ayant un rôle à tenir pendant le combat.

A l'arrivée des Nakmuay, il contrôle leur équipement (tenue, protections obligatoires, taille des gants etc.)
Il vérifiera que les 2 gants sont identiques et que la taille correspond à la catégorie de l'opposition.

Il va ensuite chercher les bulletins de pointage auprès du superviseur et les distribue aux juges.

Après que les Nakmuay aient rendu les hommages obligatoires (voir 3.1), l'arbitre ira contrôler leur équipement.

Il essuiera les corps gras éventuellement utilisés sur le visage ou le corps, il vérifiera que les cheveux longs sont attachés, que les ongles de pieds sont courts et bien taillés, qu'il n'y a pas de pansement sur le visage ou le corps. Seules les chevillères sans renforcement sont autorisées.

NOTA :

- **Le port de strapping ou de deuxième chevillière par pied est strictement interdit.**
- **Le contrôle des équipements peut être effectué par un autre officiel au pied du ring, ceci dans le but de gagner du temps lors d'une compétition importante.**

Début de combat :

Du centre du ring, l'arbitre appelle les Nakmuay en disant à haute voix « NAKMUAY AU CENTRE ». Après d'éventuelles recommandations, il les fait se saluer puis les renvoie dans leur coin.

Il s'assure ensuite que les officiels sont prêts :

- Il demande : « JUGE 1 prêt, JUGE 2 prêt, etc... », il procède de la même façon pour le médecin et le superviseur.
- Enfin, il donne l'ordre au chronométrateur de se préparer en le désignant du doigt et en disant « CHRONO ».
- Simultanément, un regard circulaire l'assure que le ring est bien libre de tout objet. Dans le cas contraire, il le fait débarrasser ou nettoyer.
- C'est alors qu'il rappelle les Nakmuay et d'un geste du bras, par le commandement « CHOK », il ordonne le début du combat.
- Dans le même temps, le chrono part, le gong retentit et la musique démarre.

Dès les premières secondes du combat, l'arbitre doit être prêt à intervenir.

Pendant le combat :

Il dispose exclusivement de trois commandements pour intervenir :

- « **CHOK** »: BOXER.
- « **YOOT** »: STOP.
- « **YEK** »: SEPAREZ-VOUS. Il est prononcé après le YOOT tout en séparant physiquement les Nakmuay.

1.3 MOTIFS D'INTERRUPTIONS DE COMBAT

- Faire une observation.
- Donner une remontrance à l'un ou aux deux Nakmuay.
- Lorsque les Nakmuay sont en corps à corps et qu'ils ne donnent plus de coup.
- Lorsqu'un ou les Nakmuay sont sur le point de chuter ou de passer à travers les cordes.
- Donner un avertissement.
- Lorsqu'un Nakmuay est en état d'être compté.
- En cas d'incident technique (remise en place d'équipement, etc..).
- Lorsqu'il est nécessaire de faire taire les hommes de coin ou de les faire asseoir.
- Au terme d'une reprise ou du combat.
- Arrêt du combat pour infériorité manifeste.
- Action ou attitude agressive envers un officiel.
- Blessure ou saignement abondant d'un Nakmuay

Quel que soit la raison de l'interruption du combat, l'arbitre devra toujours se placer entre les Nakmuay immédiatement après le « **Yoot** », surtout si l'un des deux est à terre.

1.4 DÉPLACEMENTS ET PLACEMENTS

Son attitude calme, sans précipitation, son déplacement précis et son aptitude à intervenir rapidement, doit contribuer au bon déroulement du combat.

L'arbitre ne doit jamais perdre le contrôle de la rencontre, il doit à tout moment être capable de :

ANTICIPER - ANALYSER - DECIDER

Et ce, en fonction des situations qui vont se présenter à lui.

Pour cela il doit se tenir ni trop loin, ni trop près de l'action. La distance qui le sépare des Nakmuay étant en fonction de la physionomie du combat.

Il contrôlera à distance les échanges clairs, alors qu'il s'approchera pour contrôler les échanges confus et sujets à fautes.

Il tournera dans le sens contraire de celui des Nakmuay.

Ceci n'est pas valable si un des deux est gaucher. Dans ce cas il convient de tourner dans le même sens qu'eux afin de ne pas perdre le contrôle des actions.

Le déplacement de l'arbitre devra lui permettre d'éviter le «contre-pied».

Quelques pas en arrière et un suivi permanent de l'action lui permettront d'être toujours dans l'axe des Nakmuay.

1.5 LES SANCTIONS

- **LA REMONTRANCE**

Pour une faute mineure sans conséquence sur l'adversaire.

Elle doit être notifiée verbalement et gestuellement par l'arbitre dans un souci de prévention et de comptabilisation.

- **L'AVERTISSEMENT**

Pour une faute majeure, volontaire ou non, qui n'entraîne pas de hors combat.

Ou après une remontrance.

Il permet un rééquilibrage des chances en retirant 1 point au fautif.

- **LA DISQUALIFICATION**

Pour une faute majeure, volontaire ou non, qui entraîne un hors combat

Ou après 2 avertissements, ainsi que pour manquement grave à l'esprit sportif

L'arbitre peut, bien entendu, disqualifier les deux Nakmuay si ceux-ci commettent des fautes justifiant cette décision. Il n'y aura donc pas de vainqueur pour ce combat.

La disqualification est une décision grave que l'arbitre ne doit prendre que sur des motifs réglementaires, dans le calme et la rigueur, avec la validation du superviseur.

Suivant le motif de la disqualification, l'arbitre peut être amené à justifier sa décision.

Quoi qu'il en soit, l'arbitre doit toujours se poser cette question :

L'action est elle, oui ou non régulière, et ce quelle que soit l'intention de l'auteur.

Exemples d'irrégularités entraînant une sanction de l'arbitre :

- Coup de tête
- Coup d'épaule
- Coup porté après « Yoot »
- Coup porté après le coup de gong
- Se pencher en avant (baisser la tête)
- Projection volontaire hors du ring
- Effectuer une traction au niveau des lombaires
- Manquement au fairplay
- Mordre
- Mettre les pouces dans les yeux de l'adversaire
- Cracher sur l'adversaire ou sur le sol
- Faire usage ou monter sur les cordes pour exécuter une technique
- Frapper l'adversaire au sol
- Chuter volontairement afin d'en tirer avantage
- Langage grossier
- Effectuer une clé au cou, aux bras ou aux jambes
- Frapper les parties génitales, la nuque ou le dos
- Action ou attitude agressive et anti sportive

Ces exemples ne sont pas limitatifs...

NOTA : en cas de double disqualification en championnat, aucun titre ou trophée ne sera donné.

1.6 PERTE PROTEGE-DENTS

L'arbitre peut donner un avertissement à un Nakmuay qui se débarrasserait de son protège dents dans le but de temporiser le combat ou de s'échapper d'une situation dangereuse.

La règle est la suivante :

- 1^{ère} perte volontaire : REMONTRANCE
- 2^{ème} perte volontaire : AVERTISSEMENT

Si la perte du protège dents est due à un coup justifiant un compte, il convient de compter avant de faire nettoyer le protège dents.

Dans tous les cas l'arbitre stoppe le combat et demande l'arrêt du chronomètre, **sans toutefois interrompre une action rapide et décisive**, il ramasse le protège dents, conduit le Nakmuay dans son coin tout en envoyant son adversaire dans le coin neutre.

1.7 LE COMPTE

L'arbitre doit obligatoirement compter un Nakmuay durement touché et ne défendant plus ses chances et ce à terre ou debout. Il est du devoir de l'arbitre d'interrompre des séries de coups dangereux. Si un Nakmuay tarde à se relever, après une projection, il doit être compté, car ce Nakmuay n'est visiblement plus en état de défendre ses chances.

L'arbitre va donc prononcer « **Yoot** », désigné le coin neutre à l'adversaire et immédiatement après il commencera le compte et continuera jusqu'à 8 ou 10.

Si l'adversaire ne va pas ou ne reste pas dans le coin neutre, l'arbitre interrompra le compte pour lui ordonner de regagner ce coin, puis il reprendra le compte là où il l'avait arrêté.

Le compte doit être précis, avec les doigts et la voix (accompagné d'un geste vertical du bras) au niveau du visage du Nakmuay compté. Si celui-ci est à terre, l'arbitre doit se mettre à son niveau de façon à être bien vu et entendu.

Il est important que l'arbitre garde dans son champ de vision le Nakmuay compté, le Nakmuay debout dans le coin neutre et le chronométreur qui lui donne la cadence avec le bras.

Le compte constitue un temps de récupération d'un minimum de 8 secondes. Il est absolument proscrit de chercher à sauver du KO le Nakmuay qui le serait réellement, lui permettant ainsi de retourner au combat alors qu'il n'est plus en possession de ses moyens.

Il est très important de bien observer les réactions du Nakmuay compté: le comportement, les yeux, etc...

Si l'arbitre estime que le Nakmuay compté est apte à reprendre le combat avant la fin du compte, il continuera obligatoirement jusqu'à 8.

Au compte de 8, le Nakmuay doit lever sa garde face à l'arbitre. Pour s'assurer de sa bonne récupération, l'arbitre lui demandera de faire quelques pas vers lui pour vérifier son équilibre.

Quelle que soit la situation, en comptant jusqu'à 10, l'arbitre met fin au combat.

L'arbitre raccompagnera toujours dans son coin un Nakmuay perdant avant la limite.

IMPORTANT

L'arbitre doit savoir, à tout moment du compte, voire même avant de compter, mettre fin au combat s'il le juge nécessaire selon les cas suivants:

Suite à un ou plusieurs coups à la tête, un Nakmuay présente les symptômes d'un trouble de la conscience d'origine cérébrale (KO dur).

Suite à un ou plusieurs coups au corps, l'arbitre estime nécessaire l'intervention rapide du médecin.

Suite à une blessure grave, l'arbitre estime dangereuse la poursuite du combat.

Dans le cas du « KO dur », la réaction de l'arbitre doit être rapide sans laisser de place à l'hésitation, il en va de la santé du Nakmuay.

Il devra faire intervenir le médecin sur le ring, ôter le protège dents et empêcher toute autre personne d'approcher le Nakmuay à terre. Il assistera le médecin pour retirer les éventuels équipements qui le gêneraient pour les premiers soins.

1.8 LE DOUBLE COMPTE ET DOUBLE HORS COMBAT

1.8.1 Le double compte simultané

a) Les deux Nakmuay sont aptes à reprendre à 8, le combat se poursuit.

b) Un des deux est apte à reprendre avant 8, l'arbitre continue de compter son adversaire jusqu'à 8 ou 10. Ce Nakmuay est battu par « KO / tête ou corps ».

c) Les Nakmuay se relèvent, mais l'un des deux n'est pas en mesure de reprendre le combat, l'arbitre arrête le compte, et met donc fin à la rencontre. Ce Nakmuay est battu par « arrêt de l'arbitre / tête ou corps ».

1.8.2 Le double compte non simultané

A la suite d'un échange, un Nakmuay tombe et doit être compté. L'arbitre prononce « **Yoot** », et commence le compte. Si, à ce moment, le deuxième Nakmuay tombe à son tour, l'arbitre continue le même compte pour les deux.

En effet, les deux Knock Down sont consécutifs du même échange, il ne faut pas recommencer le compte. Les décisions possibles sont les mêmes que précédemment.

1.8.3 Le double hors combat

Si l'arbitre compte les Nakmuay et estime qu'ils ne sont pas en mesure de continuer le combat, il stoppe le compte et fait intervenir le médecin. Les deux seront déclarés hors combat.

En championnat, les points seront comptabilisés pour désigner le vainqueur au moment de l'arrêt du combat.

La reprise commencée est prise en compte même si elle n'a duré que quelques secondes.

En rencontre officialisée, il n'y aura pas de décision.

1.9 COMPTE LIMITE

Règle du nombre limite de compte :

- Si un Nakmuay est **compté 8, trois fois dans une reprise ou quatre fois dans le combat**, il sera déclaré battu par « arrêt de l'arbitre / compte limite »
- Si un Nakmuay est **compté 10 dans le combat**, il sera déclaré battu par « KO / tête ou corps ».

1.10 JET DE L'ÉPONGE PENDANT LE COMPTE

Lorsque l'instructeur décide d'abandonner pour son Nakmuay pendant le compte, l'arbitre doit continuer obligatoirement jusqu'à 8.

Trois cas se présentent :

- 1. Le Nakmuay est apte à reprendre le combat, l'arbitre prononce « **Chok** » puis « **Yoot** » pour mettre fin au combat. Il entérine le jet d'éponge.
- 2. Le Nakmuay n'est pas apte à reprendre le combat, l'arbitre continue jusqu'à 10. Le Nakmuay est déclaré battu par KO et ce malgré l'abandon de son coach.
- 3. Le jet d'éponge intervient pendant le 3^{ème} KD dans une reprise ou 4^{ème} KD dans le combat (le Nakmuay n'est pas justifiable du compte 10), l'arbitre mettra fin au combat. La décision sera alors « arrêt de l'arbitre / compte limite ».

L'arbitre qui entame un compte doit avoir à l'esprit que le «jet d'éponge» ne peut en aucun cas sauver le Nakmuay du KO, et du repos obligatoire qui s'ensuit.

Il ne se laissera pas influencer par ce geste, il en va de la sécurité du Nakmuay.

1.11 L'ABANDON

1.11.1 Abandon du Nakmuay

Pour abandonner le combat, il doit lever le bras à n'importe quel moment du combat.

Toute autre manière de faire ne peut qu'entraîner confusion et contestations.

L'arbitre prononcera alors « **Yoot** », et le reconduira dans son coin.

Si, de son propre chef, le Nakmuay décide de ne pas reprendre le combat à l'issue du temps de repos, il agira de même.

1.11.2 Abandon par le coach (Jet de l'éponge)

S'il décide d'abandonner pour son Nakmuay, le coach doit monter sur le ring, à l'extérieur des cordes, et agiter visiblement la serviette.

Si un coach monte sur le ring, en dehors du cas précité, pendant une reprise, il s'expose à la disqualification de son Nakmuay.

En effet, cette situation ne peut entraîner que troubles et ambiguïté.

S'il retient son Nakmuay dans le coin, à l'issue du temps de repos, il agitera la serviette de la même manière que précédemment.

1.12 NAKMUAY A TERRE

1.12.1 Nakmuay à terre à la fin d'une reprise

- Si le coup de gong retentit alors que l'arbitre compte un Nakmuay ou s'apprête à le faire ; c'est-à-dire que celui-ci a déjà prononcé « **Yoot** », il y a une faute de la part du chronométreur, l'arbitre doit donc continuer le compte (**l'affirmation sauvé par le gong n'existe pas**).
- Si au compte de 8 le Nakmuay est en mesure de reprendre le combat il regagne son coin.
- Si l'arbitre compte jusqu'à 10, il met fin au combat. Le Nakmuay est déclaré KO.

1.12.2 Nakmuay à terre après le coup de gong

Bien que le coup qui a provoqué le KD ait été donné pendant le combat, l'arbitre ne doit pas compter le Nakmuay tombé après le coup de gong.

Celui-ci retourne sous la tutelle de son coach. Dans ce cas, soit :

- Il a récupéré pendant le temps de repos, il reprend le combat.
- Il n'a pas récupéré, il abandonne en levant le bras ou par jet d'éponge.
- Il veut reprendre, mais l'arbitre juge qu'il n'a pas récupéré alors il met fin au combat par « **Yoot** ».

1.12.3 Coup douteux entraînant le compte

- Le Nakmuay se plaint d'un coup irrégulier, mais l'arbitre l'a vu régulier. S'il le compte jusqu'à 10, il le déclare battu par KO. Si le Nakmuay simule le KO, il sera disqualifié pour simulacre.
- Le Nakmuay se plaint d'un coup irrégulier que l'arbitre a vu comme tel et est en état de reprendre le combat à 8. Aussitôt l'arbitre stoppe le combat afin de donner un avertissement à son adversaire. **Aucun point ne sera retiré au Nakmuay compté.**
- Le Nakmuay se plaint d'un coup irrégulier que l'arbitre a vu comme tel. S'il compte jusqu'à 10, il le déclare vainqueur par **disqualification de son adversaire.**

Il s'agit d'être très attentif dans ce cas. En effet, il faut s'assurer que le Nakmuay compté est bien en mesure de reprendre le combat, car dès que l'arbitre aura prononcé « **chok** », il ne lui sera plus possible d'intervenir une deuxième fois, deux sanctions ne pouvant être données pour une même faute.

1.12.4 Coup non vu par l'arbitre entraînant le compte ou le hors combat

- **1^{er} cas :**

Si le Nakmuay peut reprendre le combat à 8, l'arbitre demandera à chaque juge si le coup était irrégulier ou régulier. Le juge répondra de la façon suivante :

- S'il estime le coup régulier il lève la main droite.
- S'il estime le coup irrégulier il croise les mains à hauteur du visage.
- S'il n'a pas vu le coup il lève les deux mains à hauteur du visage.

- **2^{ème} cas :**

Si le Nakmuay ne peut pas reprendre le combat, l'arbitre demandera aux juges de noter, leur avis sur la régularité du coup et attendra que le superviseur lui communique la décision.

Dans les deux cas les décisions seront :

- **Majorité de « Régulier »** : le Nakmuay debout n'est pas sanctionné et / ou est déclaré vainqueur par KO (si hors combat).
- **Majorité d'« Irrégulier »** : le Nakmuay debout est sanctionné par un avertissement ou est disqualifié (si hors combat).
- **Égalité entre « Régulier et Irrégulier »** : le Nakmuay debout n'est pas sanctionné et / ou est déclaré vainqueur par KO (si hors combat) au **bénéfice du doute**.

Il s'agit de considérer les avis prononcés uniquement. Un avis « Non vu » n'aura pas d'effet sur une décision lorsqu'au moins un avis « Régulier » ou « Irrégulier » sera prononcé.

Un Nakmuay déclaré « Vainqueur par disqualification » après avoir été mis hors combat sur coup irrégulier devra, après examen du médecin, respecter un repos obligatoire. En outre, il sera inscrit sur son passeport « Vainqueur par disqualification » suivi de « KO ».

NOTA : dans le cas d'un coup donné après le gong entraînant un KD ou un hors combat, il faut en plus s'assurer que le coup est bien involontaire. Par ailleurs, cette situation, extrêmement délicate, ne doit pas arriver si l'arbitre réagit rapidement.

1.13 CAS PARTICULIERS

1.13.1 Double blessures

Si les deux Nakmuay sont blessés gravement à la suite d'un échange l'arbitre doit arrêter le combat. Une décision aux points sera rendue en championnat. En rencontre officialisée il n'y aura pas de décision. L'arbitre devra par ailleurs s'assurer qu'il n'y a pas eu d'irrégularité.

1.13.2 Non compétition (No contest)

Il s'agit d'une décision rendue par l'arbitre, en accord avec le superviseur, lorsqu'un combat ne peut se poursuivre à cause d'événements indépendant de la volonté des Nakmuay ou de l'arbitre.

Exemple :

- Le ring ou une partie s'effondre.
- Panne d'électricité supérieure à dix minutes.
- Comportement des spectateurs interdisant le bon déroulement du combat.
- Jet de projectiles sur le ring.
- Etc...

NOTA : coups irréguliers et blessures n'entraînent en aucun cas le no contest.

1.14 INTERVENTIONS DU MÉDECIN

Avant toute chose, il faut savoir qu'aller à l'encontre d'une décision médicale peut avoir de lourdes conséquences, notamment judiciaires.

Pendant la reprise, le médecin peut, à tout moment, soit de sa propre initiative, soit sur demande de l'arbitre, du superviseur ou du coach, intervenir pour examiner un Nakmuay. La manière de faire sera la même pendant le temps de repos.

Pendant toute la durée du combat le médecin ne fera qu'examiner le Nakmuay. Son avis sera STOP ou BON.

Dans le cas d'un léger saignement de nez, l'arbitre essuiera lui-même le Nakmuay avec la serviette de son coin.

- Si le saignement est important ou ininterrompu, l'avis du médecin s'imposera.
- Si un Nakmuay est arrêté sur avis médical, il ne peut poursuivre le combat, et de fait est éliminé.

Le médecin pourra sur son initiative aller, à tout moment, dans les vestiaires ou parmi le public examiner et soigner une personne qui s'en trouverait dans le besoin. Il conviendra dans ce cas d'interrompre tout combat en cours.

Il préviendra le superviseur de ses mouvements.

En tout état de cause, une décision médicale prime sur toutes les autres.

1.15 PROCÉDURE DE FIN DE COMBAT

L'arbitre récolte et contrôle les bulletins, en commençant par le juge 1, puis les donnent au superviseur. Il appelle les Nakmuay au centre du ring et attend la décision.

L'arbitre sera le dernier à quitter le ring, qu'il saluera après avoir franchit les cordes. S'il y a changement d'arbitre, ils devront se saluer et se serrer la main sur le ring.

1.16 FIN DE COMBAT AUTRE QUE DÉCISION AU POINT

Une fois que les Nakmuay ont rejoint leur coin, l'arbitre en accord avec le superviseur, fait le tour des juges pour leur communiquer la décision prise. Puis, lors d'un deuxième passage, il récolte les bulletins.



CHAPITRE 2 : LE JUGE

2.1 TENUE ET ATTITUDE

Sa tenue est la même que celle de l'arbitre.

Le règlement prescrit l'isolement du juge qui contribue à sa concentration indispensable pour effectuer un bon travail.

Une fois installé, il ne bougera plus de sa place, ne parlera pas, n'utilisera pas son portable, n'interviendra ni par geste ni par la voix envers ses collègues ou, à plus forte raison, un non officiel.

Il communique exclusivement avec l'arbitre ou le superviseur pour poser ou répondre à une question.

Avant, pendant et après un combat, le juge se gardera de tout commentaire, et sera donc très réservé sur la prestation des Nakmuay. Ses dires pourraient être mal compris et intentionnellement transformés.

2.2 RÔLES

Le premier devoir d'un officiel est la neutralité absolue.

2.2.1 Concentration

Seule doit compter la prestation des Nakmuay. Le juge doit être seul à sa table (un J/A en formation peut l'accompagner).

2.2.2 Impartialité

Il ne se laissera pas influencer par les titres des Nakmuay, par la réputation des hommes de coins et encore moins par l'affinité qu'il pourrait avoir avec ceux-ci.

2.2.3 Compétence

Le juge doit avoir en tête son pointage au moment du coup de gong de fin de reprise. Par conséquent, l'inscription du résultat sur son bulletin de pointage doit être immédiate.

2.3 BULLETIN DE POINTAGE

Le bulletin de pointage doit être correctement et très lisiblement rempli. Il ne doit pas présenter de surcharge ou de rature, dans ce cas il convient de le refaire, car il peut être un motif de contestation lors de sa consultation éventuelle par les instructeurs.

Avant le début du combat et après que l'arbitre lui ait donné son bulletin, le juge le remplira.

2.4 SYSTEME DE POINTAGE

C'est l'ensemble du combat qui est jugé, et non une action finale supérieure et limitée.

Seuls comptent dans le pointage :

- Les coups donnés avec force et puissance.
- Les actions d'attaque et de défense qui interviennent dans le meilleur style Muay Thai.
- La qualité des enchaînements.
- Un coup bloqué mais manifestement efficace.
- La supériorité manifeste au corps à corps et face à son adversaire.

NOTA : des projections répétées prouveront une faiblesse de l'un des Nakmuay et pourront donc être comptabilisées.

2.5 APPLICATION DE LA MÉTHODE DE POINTAGE

- Le Nakmuay gagnant la reprise reçoit 10 points.
- Le Nakmuay perdant la reprise reçoit 9 points.
- Un Nakmuay se verra retirer 1 point à chaque fois qu'il recevra un avertissement.
- Un Nakmuay se verra retirer 2 points au premier KD et ensuite 1 point au 2^{ème} KD dans la même reprise. Dans tous les cas la notation ne peut être inférieure à 7.
- Un Nakmuay dominant la reprise mais ayant été compté 1 fois, ne perd cette reprise que d'1 point.
- En cas d'égalité chacun reçoit 10 points.

Exemple:

Si dans une reprise le Nakmuay **dominant** reçoit un avertissement, le résultat sera 9 / 9. Hors, dans la mesure où il n'y a plus de différence de point entre le dominant et le dominé, le juge notera 10 / 10.

C'est une égalité de point pour cette reprise.

Le juge doit toujours pouvoir expliquer sa notation.

NOTA : Aucune fraction de point ne peut être donnée.

2.6 REMPLISSAGE DU BULLETIN

Le juge notera les points qu'il attribue à chaque Nakmuay dans les colonnes « Points Nets » pour chaque reprise. Il notera aussi le total des points en bas de tableau.

Il notera, dans les colonnes « Observations », les différentes sanctions ou comptes de l'arbitre, s'il y a lieu, avec les sigles suivants :

- Remontrances: R1, R2,...
- Avertissements : W1, W2,...
- Comptes : KD1, KD2,...

Au terme du combat, il entourera la couleur du coin correspondant au vainqueur ou encore égalité et les cases correspondantes à la décision finale.

Les cases « REGULIER - NON-VU - IRREGULIER » seront utilisées en cas d'application de la règle du coup non vu.

Il remettra son bulletin à l'arbitre.

Il ne quittera pas sa place avant l'annonce de la décision, sauf si le superviseur désire convoquer les juges à sa table avant celle-ci.

2.7 CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES DE VICTOIRE

Il se peut que le total des points donne une égalité. Cette décision n'étant pas envisageable en championnat, trois critères supplémentaires de victoire sont spécifiés. Le juge devra en tenir compte pour désigner le vainqueur et ce dans l'ordre suivant :

- **1.** Le Nakmuay qui a eu l'initiative, pas forcément celui qui avance, ou celui qui a démontré le meilleur style Muay Thai, c'est-à-dire technique, construction et stratégie de l'action et enchaînement des coups.
- **2.** Le Nakmuay qui a eu la meilleure défense (blocages, esquives, déplacements, saisies et toujours avec remises).

Si ces éléments ne départagent pas suffisamment les Nakmuay, le vainqueur sera :

- **3.** Le Nakmuay qui a eu le meilleur fair-play (salut compris) et qui n'a pas été pénalisé.

2.8 LES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉCISION

- **W.P (Winning by points):** Victoire aux points
Si le combat arrive à son terme, le Nakmuay qui remporte l'unanimité ou la majorité du pointage des juges est déclaré vainqueur aux points.
- **KO (Knock Out):** hors combat au compte de 10
- **H (Head):** tête et **B (Body):** corps
Nakmuay déclaré hors combat au compte de 10 suite à un coup à la tête ou au corps.
- **DISQ :** Disqualification
- **Retire :** Abandon
Abandon du Nakmuay ou de son coach par jet d'éponge.
- **R.S.C. (Referee stop contest) :** Arrêt de l'arbitre

Quatre causes possibles :

- **H (Head):** tête **B (Body):** corps
Arrêt pour coup à la tête ou au corps.
- **Out class :** Insuffisance technique (ou physique), ou combat brouillon.
- **Injury :** Blessure
Blessure ou tout autre problème physique qui empêche la poursuite du combat. Bien entendu, pour légitimer sa décision, l'arbitre se soumettra à l'avis du médecin.
- **Count limit (Compte limite)**
Nombre limite de compte (voir 1.12)
- **W.O. (Walk over):** Forfait

Absence d'un ou des deux Nakmuay à l'appel de leur nom ou numéro
 - 5 minutes après le 1^{er} appel, 1 avertissement
 - 5 minutes après le 2^{ème} appel, forfait du Nakmuay
- **No contest :** Non compétition
- **Reprise :** 1 à 5

Le juge indiquera la reprise à laquelle correspond la décision.

Le port du Mongkong est obligatoire lors de l'arrivée du Nakmuay sur le ring et pour l'exécution du Wai Khru.

Lorsque les Nakmuay sont prêts, ils rendent les hommages selon la tradition du Muay Thaï (voir Chapitre 12) accompagné de la musique traditionnelle thaïlandaise. Le Wai Khru ne doit pas excéder 2 minutes.

3.1 TENUE GÉNÉRALE DU NAKMUAY

- Mongkong (retiré après les hommages)
- Aspect corporel propre et règlementaire
- Casque de la couleur de son coin (jusqu'au classe C inclus).
- Protège dents.
- Débardeur blanc (les manches sont interdites) ou de la couleur de son coin(jusqu'au classe D inclus).
- Plastron de la couleur de son coin (jusqu'au classe D inclus).
- Coudières de la couleur de son coin.
- Gants velcro ou à lacets (à partir de la classe A).
- Short traditionnel de Muay Thaï (les shorts d'autre discipline sont refusés).
- Protège poitrine, coquille et débardeur pour les féminines.
- Coquille portée à l'intérieur du short pour les hommes et les féminines.
- Protège-tibias, sans renfort, type chaussette avec dessus de pieds.

IMPORTANT :

Seul le Mongkong traditionnel de Muay Thaï est accepté.

Le port de toute autre coiffe est strictement interdit et peut entraîner la disqualification.



Un Prajeet (bandeau de bras) peut être placé au dessus du biceps (pas de lanières qui pendent au delà de 2 cm).

Le Nakmuay qui présente des plaies non cicatrisées, pansements ou bandages (autres que ceux des mains) ne sera pas autorisé à combattre.

L'usage de corps gras **exagéré** sur le visage ou le corps est interdit.

3.1.1 Les gants

- Les gants pourront être mis à disposition par le comité d'organisation.
- Le rembourrage ne sera ni déplacé ni rompu.
- Les lacets sont noués à l'extérieur du poignet du gant.
- Les lacets ou velcro sont recouvert d'une bande de **tissu adhésif non plastifié**, faisant le tour du poignet.

3.1.2 Les bandages

- Le bandage est simple, sans surépaisseur.
- Le croisement entre les doigts est autorisé à partir de la classe junior combat
- Type de bandes : chirurgical ou Velpeau ou spécifique à la boxe, de 2m de long et de 5cm de large maximum.
- Aucun autre type de bandage ne sera admis, comme l'emploi de ruban en tout genre en caoutchouc ou adhésif sauf autour du poignet, pour retenir le bandage.

NOTA : Pour la Classe A et B, les bandages renforcés sont tolérés sans excès (un contrôle pourra être effectué dans les vestiaires et avant la montée sur le ring).

3.2 TECHNIQUES AUTORISÉES ET PROHIBÉES

3.2.1 Projection

Le fait de déséquilibrer l'adversaire avec les bras et / ou une jambe d'appui est autorisée. - Les projections de judo ou de lutte sont prohibées.

Le balayage avec le pied ou le crochetage de la jambe est interdit. Seul le fait de frapper, de barrer ou de faucher la jambe de l'adversaire est autorisé pour le faire chuter.

RAPPEL : Un Nakmuay qui touche le sol avec tout ou une partie de son corps à l'exception de ses pieds, ne peut être frappé.

3.2.2 Coup de coude

Les coups de coude y compris retournés sont autorisés.

Le Back-Fist (Technique non Muay Thaï) **et les frappes avec la tête ou l'épaule sont interdites**

3.2.3 Le corps à corps

L'entrée en corps à corps doit être suivie de coups de genoux ou d'une projection. Le travail de positionnement de bras ne suffit pas et entraînera l'intervention de l'arbitre.

Le dégagement du corps à corps doit se faire avec les bras et non pas en baissant le buste en avant sous peine de sanction de l'arbitre.

NOTA : les coups de talons sur le mollet ainsi que le Back-Fist sont interdits.

3.2.4 Saisie

Action d'attraper avec les mains ou les bras.

- La saisie au niveau de la tête ou du cou, des bras et des jambes est autorisée.
- La saisie au niveau des hanches est aussi autorisée mais sans traction au niveau des lombaires.

Dans le cas de la saisie de jambe, le Nakmuay effectuant cette action ne peut faire qu'un pas avant d'être contraint de relâcher son adversaire.

- La traction de la tête ou du cou vers le bas, dans le but de donner un coup de genoux au visage est interdite.
- La montée du genou à la tête est autorisée

NOTA : les saisies de judo ou de lutte sont prohibées. De même, saisir dans le but d'effectuer une clef est interdit.

3.2.5 Motifs de refus de combat

- Se laisser volontairement tomber au sol lors du corps à corps.
- Se retourner pour éviter un coup ou ne plus donner de coups.

Attention : car le fait de ne plus se défendre peut être dû à une franche domination de l'adversaire, ce qui peut entraîner un « Out class ».

3.3 LE SALUT

Mains jointes au niveau de la poitrine selon la tradition thaïlandaise, les Nakmuay doivent se saluer avant la première reprise et après l'annonce de la décision finale.

Cela afin de démontrer sa loyauté et son respect envers son adversaire. Le salut n'a pas lieu d'être à d'autres moments du combat.

Chaque Nakmuay doit être accompagné, dès la pesée, par son coach. Celui-ci doit détenir au moins le BFMT1, présenter sa licence et avoir au moins 18 ans révolus. Avant et pendant le combat il convient de respecter les règles suivantes :

- Le coach doit s'assurer que son Nakmuay a tout son équipement avant l'arrivée sur le ring (Le Mongkon est obligatoire)
- Il est seul en éducatif et jusqu'au Cadets, il ne peut être accompagné que d'un assistant en junior, classe D et C et deux en B et A. **RAPPEL les hommes de coin doivent avoir leur licence à jour.**
- Un seul d'entre eux peut pénétrer à l'intérieur des cordes pendant les minutes de repos.
- Les hommes de coin doivent être en tenue et chaussures de sport, sans coiffe quelle qu'elle soit ni lunettes de soleil ou autre fantaisie vestimentaire (bermuda, short, tongues etc....).
- Lors du Wai Khru, ils doivent descendre du ring.
- En compétition, ils feront en sorte que leur Nakmuay soit prêt un, voir deux, assauts ou combats avant le sien selon les directives du superviseur.
- A l'appel de chaque reprise ils doivent libérer le ring de tout objet, y compris la serviette.
- Pendant les reprises le coach ne peut quitter son coin, sauf sur demande d'un officiel. Lui et ses assistants doivent être **assis, silencieux et n'ont pas le droit de toucher le ring (1 m du Ring)**. Dans le cas contraire, l'arbitre est en droit de pénaliser le Nakmuay. En cas de récidive, ils pourront être éloignés du ring pour le reste du combat, voir le reste de la réunion.
- Pendant les temps de repos ils veilleront à ce que leur Nakmuay soit tête et corps face à l'adversaire. Ils peuvent lui donner des soins.
- Ils ne peuvent, ni verbalement, ni par geste, manquer de respect au superviseur, au staff d'arbitrage et aux représentants de la Fédération.
- Face à une décision qui ne leur conviendrait pas, les hommes de coin, à tort ou à raison, n'ont pas le droit de manifester leur mécontentement sur le ring, ni haranguer le public dans le but manifeste de troubler l'ordre et la sérénité.
- Il ne peut y avoir de conduite anti sportive entre le Nakmuay et ses hommes de coin.
- Seul le coach peut abandonner pour son Nakmuay par le biais du « jet d'éponge ».
- Seul le coach est en droit de venir s'entretenir ou consulter les bulletins de pointage avec le superviseur en cas de désaccord avec une décision, **et ce, uniquement en fin de réunion.**
- **Il est le garant du comportement et du fair-play de son Nakmuay et de ses assistants.**
- Procédure de réclamation : une lettre accompagnée d'une vidéo du combat et d'un chèque de caution de 100 euros envoyés avec AR à la commission d'arbitrage dans les quinze jours suivant la rencontre. Si la réclamation est vraiment justifiée, la caution sera restituée.
- Tout manquement à ces règles, pourra être sanctionné par la commission de discipline

Ce rôle est tenu par un J/A ou au moins un stagiaire en formation avec le superviseur. C'est lui qui contrôle le nombre, la durée et les intervalles entre les reprises du combat. Il se trouve à la table du superviseur. Il possède un gong et deux chronomètres qu'il déclenchera simultanément afin de palier à une carence.

5.1 DÉBUT DE COMBAT

Sur l'initiative de l'arbitre, au commandement « **Chok** », il donne le signal sonore de début de combat et le départ des chronomètres.

5.2 PENDANT LA REPRISE

Il est attentif à toutes les interventions de l'arbitre. Il stoppe le chronomètre à chaque fois que celui-ci prononce « Yoot » et sur sa demande, par exemple lors de remarques ou d'une remise en place d'équipements. Il fait repartir le chronomètre au commandement « **Chok** ».

D'ailleurs, d'un regard ou d'un geste, l'arbitre s'assure que le chronométréur l'a suivi.

Lorsque l'arbitre entame un compte le chronométréur, de la main et en silence, lui donne la cadence des secondes.

5.3 FIN DE REPRISE

L'attention du chronométréur doit s'intensifier car un Nakmuay peut être compté dans l'ultime seconde.

Si le temps réglementaire de la reprise se termine après le « Yoot » de l'arbitre lors d'un compte, le chronométréur ne doit pas faire retentir le gong.

En effet, il faut s'assurer que le Nakmuay est bien apte à reprendre le combat. Si c'est le cas, il fera retentir le gong après le « **Chok** » de l'arbitre.

Si par manque d'attention le gong venait à retentir, l'arbitre continuerait le compte jusqu'à 8 ou 10 et c'est donc lui qui mettrait fin à la reprise.

5.4 PARTICULARITÉS

- Le coup gong peut retentir pendant un compte de l'arbitre lors de la fin de combat. Dans ce cas, il conviendra de s'assurer de la bonne récupération du Nakmuay. Dans le cas contraire la procédure médicale habituelle s'imposera.
- 10 à 15 secondes avant la fin du temps de repos, une série de petits coups de gong ordonnera aux hommes de coin de sortir du ring. Ensuite, un coup sec et appuyé ordonnera le début de la reprise suivante.

NOTA : L'arbitre n'ordonne que le début de la première reprise, le reste du temps il ne fera que suivre les ordres du chronométréur.

Attention !! Une décision pourrait être faussée ou inversée si le temps était écourté ou allongé ne serait ce que d'une seconde.

Le rôle du superviseur est considérable sur le plan des responsabilités. C'est lui, avec toute son équipe d'officiels, qui défend et préserve l'éthique du Muay thaï.
Représentant l'autorité fédérale, son rôle est aussi de faire appliquer la réglementation à la lettre.

Il est directement désigné par la Commission d'arbitrage pour les rencontres et compétitions nationales et internationales. Pour les rencontres officialisées, il peut mandater un suppléant.

Le superviseur doit être au moins J/A national depuis 2 ans.

6.1 AVANT LA COMPÉTITION

Il se fait confirmer la date et le lieu de la réunion par le comité d'organisation.

Il s'assure de la disponibilité du médecin et de l'équipe de premiers secours et d'évacuation mobile, avec brancard et matériel de réanimation, aux dates et heures prévues.

Il convoque le nombre suffisant de Juge/Arbitre au moins dix jours avant la compétition ou en fonction du programme annuel de chacun.

Il s'assure qu'il est bien en possession du matériel nécessaire, à savoir :

- Gong + Chronomètres (2)
- Balance
- Bulletins de pointage
- Fiche de pesée et PV. de médecin
- Traditionnel (Music Wai Kru, Mongkon)
- Gants et coudières de secours

Le superviseur est le premier officiel à arriver sur les lieux de la réunion.

Lui ou le comité d'organisation doit être en possession des autorisations préfectorale et fédérale de réunion.

Ces questions administratives réglées, le superviseur fait les vérifications de sécurité du lieu de compétition et s'assure de la présence du matériel et des personnes utiles à son bon déroulement. C'est-à-dire :

- Issues de secours et Matériel incendie
- Barrière Vauban autour du ring
- Ring et accessoires
- Tables et chaises pour les officiels et les hommes de coin.
- Equipements sportif de rechange (2 paires de coudières et de gants 8 et 10 oz)
- Une installation de sonorisation pour les annonces et la musique réglementaire
- Service d'ordre
- Médecin, équipe de secours et d'évacuation
- Présentateur de la soirée

6.1.1 La pesée

Il choisit une salle adaptée pour effectuer la pesée. Au moins 1 officiel doit être présent.

- La pesée est le terme générique regroupant les opérations de contrôle suivantes :
- Vérification de la validité des diplômes des coaches (obligatoirement présents avec leurs Nakmuay à la pesée)
- Documents sportifs de chaque Nakmuay (licence et passeport) et vérification des éventuels KO ou hors combat et périodes de repos qui auraient été prescrites
- Aspect corporel propre et réglementaire
- Autorisations parentales (pour les mineurs)
- Documents médicaux
- Poids de corps exact de chaque Nakmuay
- La balance peut avoir une tolérance de +/- 200grs.

NOTA: les Nakmuay étrangers devront présenter les documents médicaux requis pour leur niveau ou un passeport médical de leur fédération dûment rempli ainsi qu'une licence délivrée par notre fédération.

Le superviseur s'assure que toutes les personnes ayant un rôle à tenir pendant la réunion sont habilitées. Plus particulièrement les licences, origines (clubs) et qualifications des coachs. Il notera sur le PV de réunion le nom et la qualité d'un coach remplaçant qui encadre un Nakmuay qui n'est pas de son club.

L'officiel affecté au contrôle des documents médicaux, ne fera que vérifier les dates des différents examens. Leur analyse sera faite par le médecin de réunion.

En compétition, la pesée a lieu le matin, et il doit se passer au moins trois heures entre la fin de la pesée et le début du premier combat.

Le comité d'organisation peut, avec l'accord du superviseur, étendre la durée de la pesée ou en modifier l'horaire ou la date. Seul un cas de force majeure peut motiver cette décision, qui sera, en outre, inscrite au PV de réunion.

Pour les compétitions à plusieurs tours, championnat national par exemple, le poids accusé le jour de l'inscription déterminera la catégorie de poids dans laquelle le Nakmuay disputera toute la compétition. Le Nakmuay ne se présentant pas dans la catégorie où il est inscrit sera disqualifié.

Le contrôle du poids se fait en short de Muay Thaï, torse et pieds nus pour les hommes, en short de Muay Thaï, débardeur et pieds nus pour les femmes.

Dans le cas d'un dépassement de poids inférieur à 1,2 kg, le Nak Muay peut se présenter **deux** autres fois sans dépasser le temps officiel de la pesée.

La prise de poids est strictement interdite.

Dans le cas d'un dépassement de poids supérieur à 1,200 kg, le Nakmuay est disqualifié.

Les combats hors catégories de poids sont autorisés en rencontre officialisée. On retiendra dans ce cas l'écart de poids de la catégorie du Nakmuay le plus léger.

6.1.2 Catégories d'âge

C'est l'année de naissance qui détermine la catégorie d'âge des Nakmuay pour la saison sportive en cours. Pour cette saison, se référer au règlement compétition.

La limite d'âge est fixée à 40 ans inclus pour les séniors.

6.1.3 Après la pesée

Le superviseur va présider la validation du programme en fonction de trois critères :

- Le poids
- La catégorie d'âge
- La classe

- ❖ **Il contrôlera les bandages et les signera à la table officielle avant la mise des gants.**
- ❖ **Il vérifiera également avec le présentateur le palmarès des compétiteurs avant le début du gala. Celui-ci devra suivre les directives du superviseur en concertation avec l'organisateur.**

6.2 PENDANT LA COMPÉTITION

6.2.1 Pendant les combats ou les assauts

Il veille au bon déroulement de la réunion, et prend toutes les décisions et mesures qui s'imposent. C'est-à-dire qu'il apaise quand il le faut, raisonne le plus souvent, explique ou rappelle tel ou tel point du règlement et fait évacuer les personnes qui n'ont rien à faire autour du ring.

Il ne tolérera jamais la grossièreté et le comportement antisportif de la part des licenciés.

Il rend la décision de chaque combat en fonction des bulletins de pointages.

Nota : En aucun cas il ne doit changer la décision des juges sans leur accord.

Il décide du vainqueur en cas de coup non vu, en fonction des mentions des juges.

Il fait intervenir le médecin en cas de hors combat ou de KO et à chaque fois qu'il le juge nécessaire, en particulier quand :

Il y a « jet de l'éponge »

Il y a arrêt de l'arbitre pour coup à la tête ou au corps

Il y a blessure simple ou double sur appel de l'arbitre

Après examen, le médecin consigne sur le passeport médical ses prescriptions et repos éventuels supplémentaires à la règle.

Le superviseur mentionne le point d'impact ayant entraîné le KO ou hors combat sur le PV.

Après chaque combat, le superviseur remplit les passeports sportifs des Nakmuay, à savoir :

- Date, dénomination de la réunion et lieu de celle-ci
- Classe et catégorie de poids
- Résultat du combat et points attribués
- Non et signature du superviseur

6.3 FIN DE COMPÉTITION

Il accède au désir d'un coach qui voudrait consulter les bulletins de pointage seulement en fin de manifestation et lorsque le public aura évacué la salle. Et ce quelque soit le lieu géographique d'où vienne ce coach.

Il consigne sur le PV de réunion tout problème et incident survenu, KO et hors combat, il y joint les éventuels certificats médicaux et ferme le PV. Il enverra celui-ci à la commission d'arbitrage dans les plus brefs délais.

6.4 CHAMPIONNATS ET TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort aura lieu après la pesée, et en présence des représentants officiels de chaque équipe. Les Nakmuay d'une même ligue ou d'un même club, seront si possible dans des poules différentes.

6.5 CONCLUSION

Toutes les annonces faites par le présentateur sont vérifiées et autorisées par le superviseur. Il fait annoncer les avertissements immédiatement après qu'ils soient donnés par l'arbitre.

Le superviseur reste à la disposition de la commission d'arbitrage pour toute précision complémentaire sur la réunion.

Dans toute situation non mentionnée dans le règlement, le superviseur a le pouvoir d'interprétation en demandant leur avis aux autres officiels.

EN TOUT ETAT DE CAUSE, C'EST LUI QUI REND LA DECISION FINALE



CHAPITRE 7 : WAI KHRU

Avant le combat, chaque Nakmuay doit rendre les hommages spécifiques au Muay Thaï avec le Mongkon.

Le Wai Khru est un rituel gracieux et esthétique empreint d'aucune connotation religieuse. Le Nakmuay peut donc l'exécuter librement, sans craindre d'aller à l'encontre des codes propres de ses croyances et convictions.

7.1 RITE D'APPROCHE DU RING

Une fois passé par dessus les cordes, il se placera au centre du ring pour en saluer les quatre côtés ainsi que l'arbitre. Puis il rejoint son coin.

7.2 LA DANSE D'HOMMAGE WAI KHRU

Lorsque la musique démarre, le Nakmuay fait le tour du ring par la gauche afin d'en saluer les quatre coins, la main droite filant sur la corde supérieure. Ensuite il s'agenouille au centre du ring pour rendre les hommages.

Le salut du ring avant de passer les cordes ainsi que le tour des quatre coins sont les deux rites à effectuer obligatoirement.



CHAPITRE 8 : RING ET ACCESSOIRES

8.1 LE RING

Le coin rouge sera toujours placé à gauche de la table du superviseur.

Le ring doit mesurer entre 6,10m et 7,30m de côté, mesure prise entre cordes.

Sa hauteur doit être d'environ 90cm.

Le plancher du ring doit être solidement construit, de niveau, sans aspérité et dépassera de 50cm à l'extérieur des cordes. Il sera recouvert de feutre, caoutchouc ou autre matière amortissante d'au moins 3,75cm d'épaisseur sur laquelle sera tendue une toile en tissu.

Les poteaux doivent avoir un diamètre compris entre 10cm et 12,5cm, d'une hauteur de 145cm au dessus du plancher.

Le ring doit disposer de 4 cordes solidement tendues d'au moins 3,8cm de diamètre, attachées aux poteaux d'angles à respectivement 46cm, 76cm, 106cm et 136cm du plancher.

Ces cordes seront recouvertes d'un tissu lisse et souple et reliées entre elles, à intervalles réguliers par des bandes de toile blanche de 2,5cm à 3,75cm de large. Ces bandes ne devront pas glisser sur les cordes.

Les 4 coins seront recouverts d'un capiton de protection, blanc pour les coins neutres, un en rouge et l'autre en bleu.

8.2 ACCESSOIRES DU RING

Des escaliers seront disposés à l'usage des Nakmuay et de leurs coachs dans leurs coins respectifs, un autre sera prévu au coin neutre le plus près de la table du superviseur à l'usage des arbitres et du médecin.

Les coins rouge et bleu doivent chacun disposer de :

- 3 chaises pour les hommes de coins (B et A)
- 1 tabouret à plateau rond pour le Nakmuay
- 1 cuvette en plastique

La table du superviseur sera de taille égale ou supérieure aux deux tiers du côté du ring. Le superviseur, le chronométrateur, le médecin, et le présentateur s'y installeront. 3 tables et chaises seront disposées autour du ring pour les juges.

Une poubelle plastique sera mise à disposition des officiels.



CHAPITRE 9 : DOPAGE

Est considérée comme dopage l'administration, quel qu'en soit le mode opératoire, hors indication médicale, de substances et autres produits interdits inscrits dans la liste fournie par le Comité International Olympique.

Cette liste est régulièrement mise à jour.

L'usage de ces produits est donc interdit par les règlements de l'Académie Française de Muay Thaï (AFMT).

Un Nakmuay, un officiel, un coach ou un organisateur qui agirait à l'encontre de ces règles se verrait convoqué par la commission de discipline fédérale.

Si le fautif était reconnu coupable, il risquerait jusqu'à la radiation définitive de la dite fédération.

Seule la commission arbitrage nationale AFMT est habilitée à modifier tout ou partie de ce règlement en concertation avec la commission technique.

La commission technique 01 Juillet 2022

Académie Française de Muay Thaï
1, rue Tristan Tzara 75018 Paris
E-mail : responsabletechnique4@gmail.com Site : www.afmt.fr